



***APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRÊT EN VUE DE CONSTITUER
UNE BASE DE DONNÉES DES FOURNISSEURS ET DES
PRESTATAIRES POUR LE COMPTE DE LA SEMAF SA.***

La Société d'Exploitation de Manantali et Félou (SEMAF SA) lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de constituer une base de données des fournisseurs et des prestataires dans le cadre de ses missions d'exploitation, d'entretien et de maintenance des installations du Réseau Interconnecté de Manantali (RIMA) comprenant 3 centrales hydroélectriques (Manantali, Félou et bientôt Gouina), seize (16) postes haute tension et les lignes associées et trois (3) bureaux de représentation répartis entre le Mali, la Mauritanie et le Sénégal.

Peuvent soumissionner, les personnes physiques ou morales spécialisées dans l'un des domaines ci-après :

- La maintenance du réseau électrique et des sources d'énergie ;
- Les travaux et entretien de génie civil ;
- La fourniture de groupe électrogène, de moto -pompe ;
- La fourniture de matériel électrique, électroménager ;
- La fourniture de pièces de rechange des ouvrages hydroélectriques ;
- La fourniture de matériel roulant, de pièces de rechange, les services de location de véhicules ;
- La fourniture de matériel de reprographie ;
- La fourniture d'équipements de Protection Individuelle ;
- La fourniture d'équipements de protection Collective en milieu Haute Tension ;
- La fourniture de mobilier et fournitures de bureau ;
- La fourniture d'équipements électroménagers ;
- La fourniture de matériel et d'équipements informatiques ;
- La fourniture de services informatiques, de câblage, de maintenance informatique ;
- La fourniture d'équipements sportifs ;
- La fourniture d'équipements de premières urgences (sécurité incendie, secourisme) ;
- La fourniture d'équipement de restauration ;
- La fourniture d'outillages (menuiserie, plomberie etc.) ;
- La fourniture de licences informatiques, de logiciels ;
- La fourniture de produits d'entretien, d'hygiène et de phytosanitaire ;
- Les services de traduction, d'interprétariat ;
- Les services de collation et de l'hôtellerie ;
- Les agences de voyage ;
- Les opérations de douane, de transit et de manutention ;
- Les services de déménagements ;



Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal
Société de Gestion de l'Energie de Manantali
Société d'Exploitation de Manantali et Félou

- Les services de maintenance des équipements de télécommunication ;
- Les prestations de service de télécommunication ;
- Les services de surveillance, gardiennage et de géolocalisation ;
- Les services d'entretien et de nettoyage ;
- Les services de mise à disposition de personnel, de coaching, de renforcement de capacité, de recrutement et toutes prestations assimilées ;
- Les prestations en assurances, en assistance juridique ;
- Les cabinets de conseils, d'audits technique ou financier, de certifications, les bureaux d'études ;
- Les agences de communication, d'organisation de l'évènementiel ;
- Les prestations et fournitures diverses.

Les propositions doivent être présentées en français. Les propositions en version électronique, indiquant au plus trois (3) domaines d'activité, doivent être déposées par courriel électronique à l'adresse suivante : **soumission@semaf-sogem.net** et faire copie à **dmg@semaf-sogem.net**, au plus tard **le lundi 05 septembre 2022 à 17 heures 00**.

Aux manifestations d'intérêts, devront être jointes les informations ci-après concernant le soumissionnaire :

- Une lettre de manifestation d'intérêt indiquant clairement le (s) domaine (s) du candidat ;
- Une copie certifiée conforme de l'extrait du registre de commerce ;
- La situation vis-à-vis de l'Administration fiscale ;
- La situation vis-à-vis de l'Administration sociale ;
- Les agréments de représentation s'il y a lieu ;
- Une description détaillée de l'entreprise ou le diplôme et le CV pour les personnes physiques ;
- Une adresse électronique fiable et permanente ;
- Les références pertinentes et les certificats de satisfecit (attestations de bonne exécution) permettant d'apprécier le niveau d'expertise et de compétence du soumissionnaire.

Les prestataires et les fournisseurs, qui travaillent déjà avec la SEMAF SA, sont priés de reconstituer leurs dossiers.

La Direction générale de la SEMAF-SA se réserve le droit d'apporter toutes modifications ultérieures au présent appel à manifestation d'intérêt ou de ne lui donner aucune suite.

